



Almont les Junies

Bulletin Municipal



Projet Cœur de village - Point de vue depuis le parvis de l'église

Janvier 2024

SOMMAIRE

Editorial	p 3
Budget communal 2023	p 4-5
Travaux communaux	
↪ Réalisés	p 6
↪ En cours de réalisation	p 7
↪ Projets	p 8-9
Voirie	
↪ Bilan des travaux	p 10
La vie municipale	p 11-13
Bibliothèque municipale	p 13
La vie de l'école	p 14-15
Infos Decazeville Communauté	p 16-19
Les associations	
↪ Almont Festivités	p 20
↪ Foyer des Jeunes	p 21
↪ Comité FNACA	p 21
↪ Association des Parents d'Elèves ...	p 22
↪ Les Aînés	p 23
↪ Société de chasse	p 24
↪ USRL.....	p 24
↪ MOFC.....	p 25
Infos secrétariat	p 26-27
Infos diverses	p 28
Etat civil 2023	p 29
Les entreprises de notre village	p 30
Numéros utiles	p 31
Quelques dates à noter dans votre agenda	p 32

EDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Début janvier 2023 vous avez été très nombreux à venir à la première présentation des vœux de la municipalité, ce moment convivial grâce à votre présence a été une réussite, je vous en remercie.

Dans ce nouveau bulletin, vous trouverez différentes informations utiles et les travaux réalisés cette année et ceux à venir.

Nous avons continué à réduire la consommation d'énergie en changeant l'éclairage de la petite salle, les bureaux de la mairie et de la salle des Lilas.

La sécurisation du quartier de l'Etoile, le chemin piétonnier, le parking de co-voiturage seront bientôt terminés. L'intervention du paysagiste se fera en début d'année. Ces travaux vont embellir l'entrée de notre commune.

Le projet « Cœur de village » est dans sa phase ultime et sera déposé au printemps pour prétendre à un accompagnement financier. Plusieurs rencontres importantes ont eu lieu avec nos différents partenaires : Etat, Région et le Département.

En ce qui concerne le projet de lotissement, nous sommes toujours dans l'attente des modifications du PLUI-h.

La vie d'une commune c'est aussi l'engagement au quotidien des agents municipaux qui chacun à leur poste contribue au bon fonctionnement de notre collectivité. Qu'ils en soient remerciés.

Les associations font elles aussi un travail remarquable tout au long de l'année : repas dansant, bals, fête d'été, fête de la Saint Martin et marché de Noël. Ces manifestations ont été des moments forts. Je tiens à les féliciter et plus particulièrement pour l'organisation de la foire annuelle. Suite à la fermeture du restaurant, ils ont unis leur force pour proposer une journée conviviale avec des prestations de qualité, notamment le petit-déjeuner gargantuesque et sa pompe à l'huile avec l'appui de l'équipe municipale pour le bon fonctionnement de cette journée.

Cette dynamique apporte de vraies valeurs à notre village, je vous remercie.

Je félicite aussi la bonne entente entre chasseurs et agriculteurs pour former le nouveau bureau de la société de chasse.

J'ai aussi une pensée pour les familles qui ont perdu un proche et les personnes touchées par la maladie.

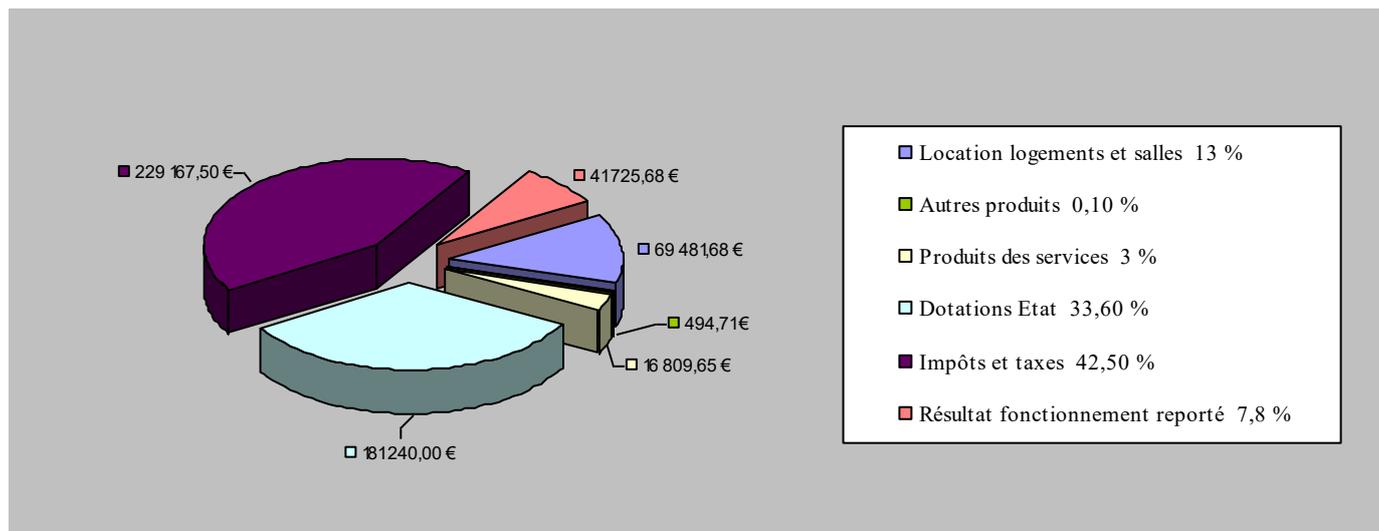
L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux, que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir, santé et sérénité.

Bruno Cavaignac.

BUDGET

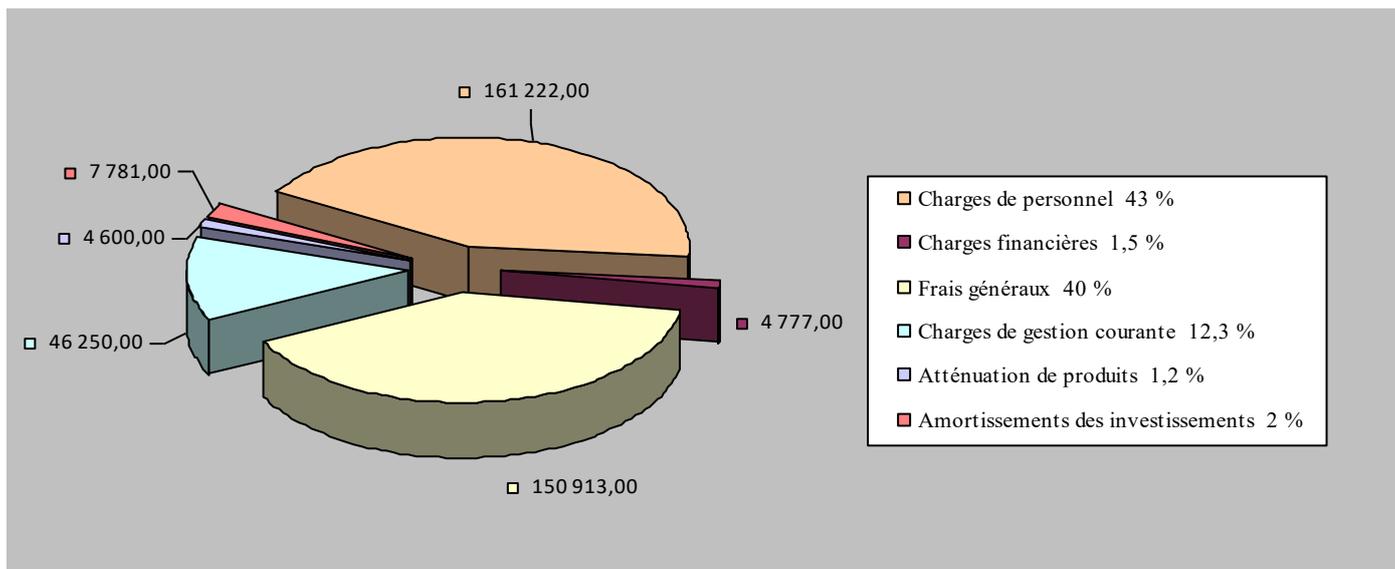
SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes



Total recettes = 538 919 €

Dépenses



Total dépenses = 375 543 €

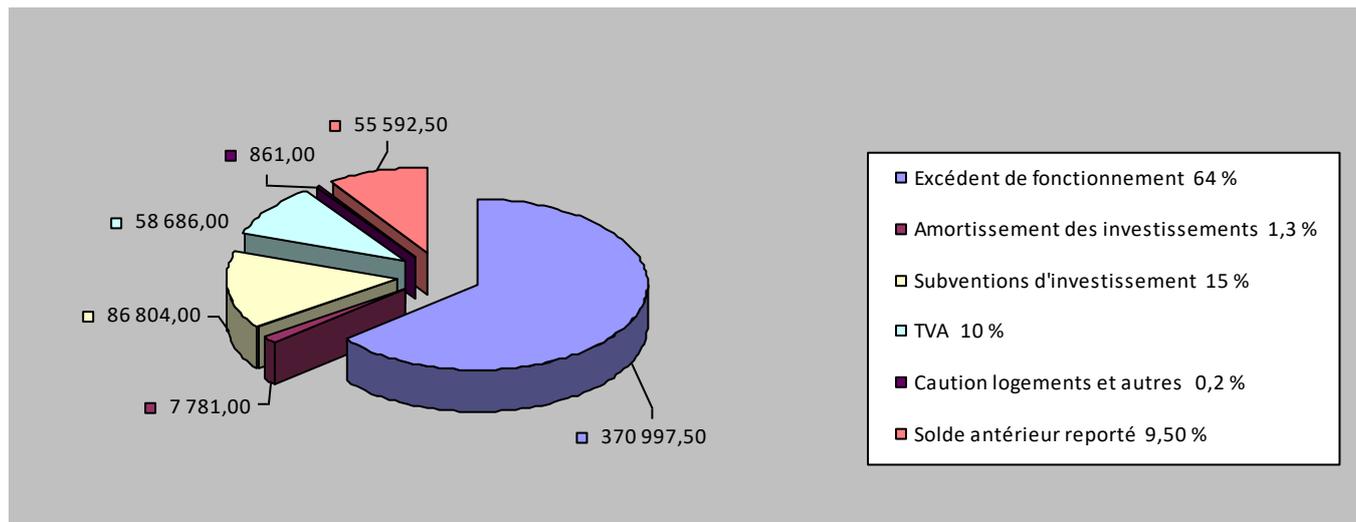
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 = + 163 376 €

COMMUNAL 2023

(Compte administratif)

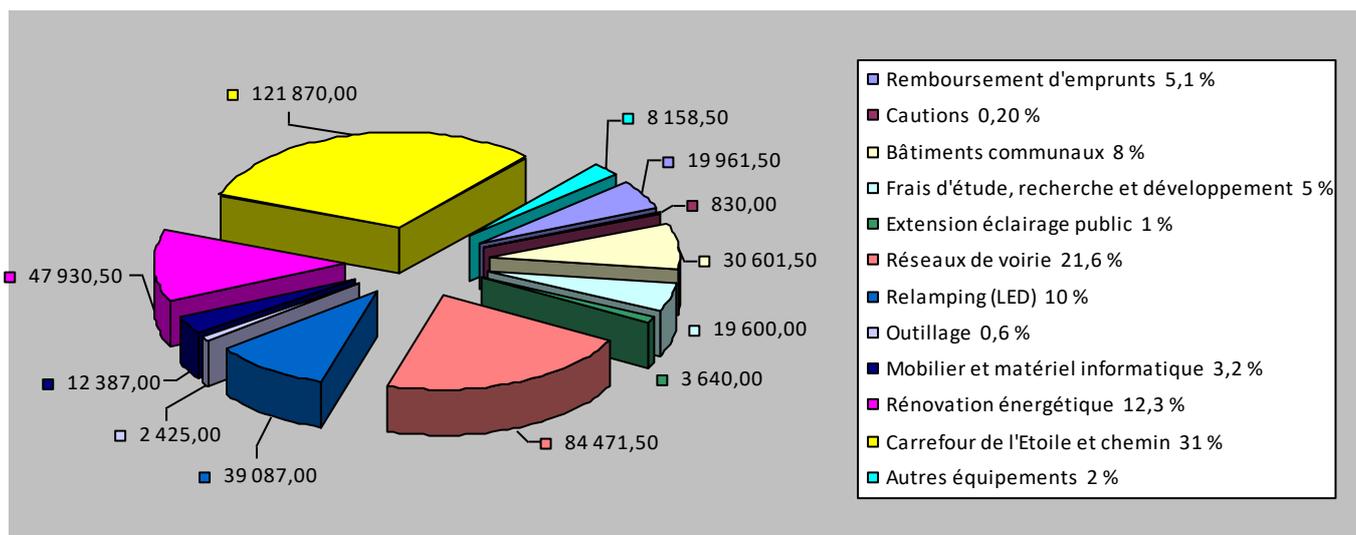
SECTION INVESTISSEMENT

Recettes



Total recettes = 580 722 €

Dépenses



Total dépenses = 390 963 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2023 = + 189 759 €

TRAVAUX

Réalisés

➤ Ecole :

A la demande des instituteurs, un garde corps et un rayonnage dans la salle d'évolution ont été installés. Coût des travaux : 1 573 euros TTC, réalisés par l'entreprise Marragou.



➤ Grange de Ginouillac

Le plancher de la grange de Ginouillac a été rénové entièrement. Les travaux ont été réalisés en partie par les conseillers et François. Ce bâtiment servira de bâtiment de stockage pour le matériel appartenant à la mairie.
Coût des matériaux pour réaliser ce chantier : 1660 euros



➤ Eclairage public

Afin de continuer à réduire la consommation électrique, la deuxième tranche concernant les changements des points lumineux a été effectuée en 2023. Ils concernaient :

- Salle des Lilas : Remplacement de 8 suspensions halogène 150 watts par des 40 watts.
- Salle sous la mairie : Remplacement de 18 pavés fluo 4 x18 w par des pavés led 600/600 de 31 w
- Secrétariat : 6 pavés fluo 4x18 w par es pavés led 31 w

- Salle de réunion, bibliothèque, cantine, cuisine : remplacement des tubes néon par des tubes led
La consommation d'énergie sera divisée par 4, passant d'une puissance totale de 5.516 kw à une puissance de 1.458 kw.



COMMUNAUX

En cours de réalisation

➤ Adressage

L'adressage devrait être mis en place durant 2024.

Nous arrivons bientôt à terme de ce projet, nous vous le présenterons par quartier prochainement pour apporter les dernières modifications,

L'adressage permettra aux secours d'intervenir au plus vite dans vos habitations, et facilitera la distribution du courrier et la livraison des colis.



➤ Cloches de l'église

Chaque année, l'entreprise Bodet intervient pour l'entretien et la maintenance des cloches. Le dernier diagnostic nous impose de changer les moutons (pièces en bois auxquelles elles sont suspendues) ainsi que le système de balancement. Cette intervention nécessite la dépose des cloches 2 et 3 sur une période de plusieurs mois.

Ces travaux sont estimés à 11 445 € HT subventionnés à hauteur de 30 % par le département, soit 3 433 €.



➤ Aménagement du carrefour de l'Etoile, du chemin piétonnier, et de l'aire de co-voiturage

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à Gétude. Les entreprises retenues pour ces travaux sont ROUQUETTE TP et IDVERDE pour les espaces verts.

Un cheminement piétonnier a été réalisé sur une longueur de 850 mètres pour sécuriser les marcheurs ainsi que les sorties d'habitations.

Le carrefour entre les départementales 508 et 606 devant le garage Grialou a été modifié avec un changement de priorité afin de sécuriser et réduire la vitesse.

Enfin, une aire de co-voiturage a été créée en face du local de la chasse et du stade de foot.

La fin de ces travaux se fera en début d'année, elle permettra de mettre en valeur l'entrée de notre commune.

Ces réalisations seront en partie financées par l'Etat, le Département et la commune d'Almont les Junies.



Projets

➤ Maison Molénat (sur la place du village)

M. STOCCO David du Cabinet 23 Architecture a été choisi par Aveyron Habitat pour réaménager la maison Molénat afin d'y créer un logement locatif.

Une première rencontre avec l'architecte aura lieu fin janvier pour présenter le projet.

Le dépôt du permis de construire est prévu fin mars et le résultat d'appel d'offre fin juin.

Les travaux devraient commencer à l'automne et permettre l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune.

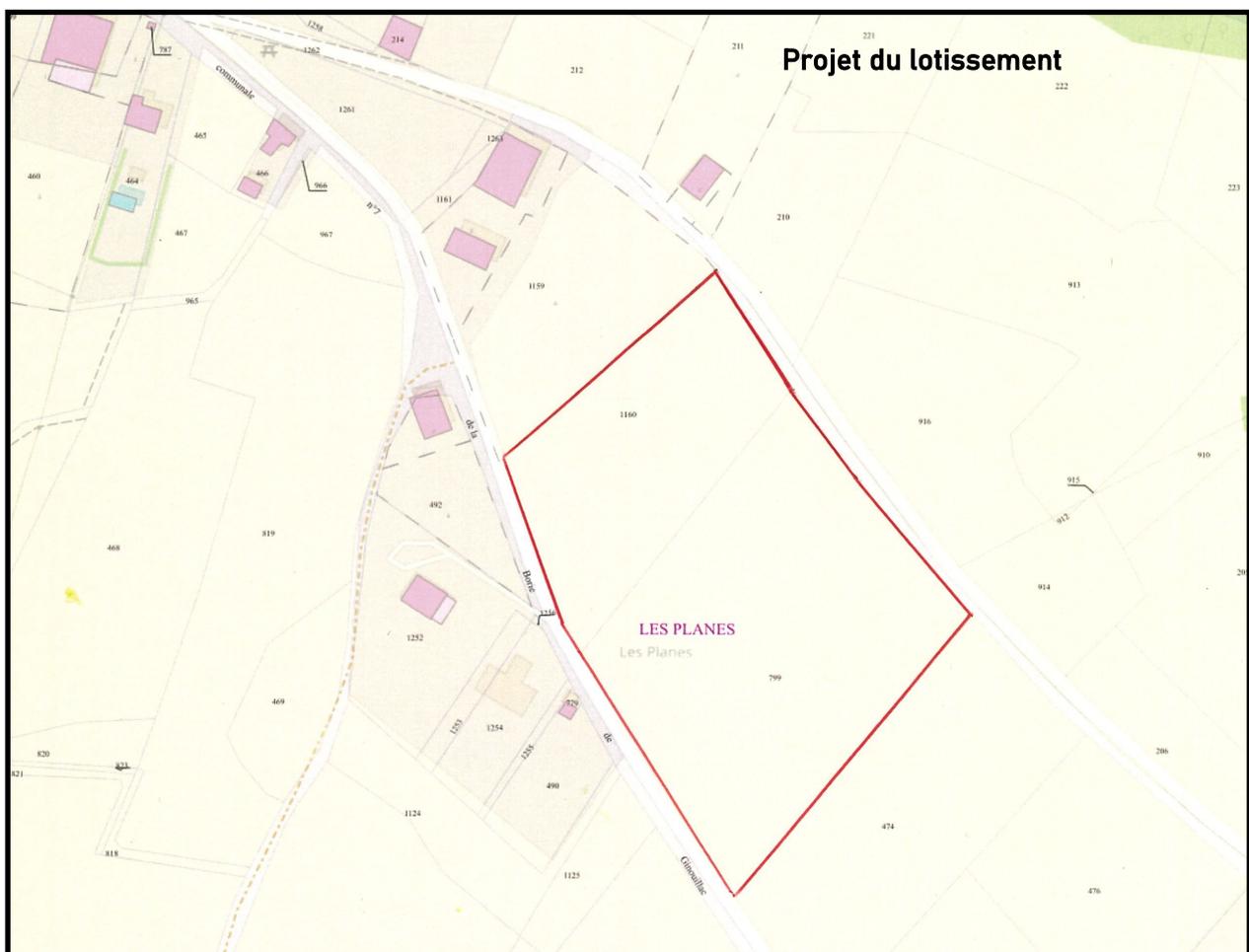
➤ Lotissement à Ginouilhac

Le projet de lotissement est toujours en prévision.

Les modifications simplifiées demandées par Almont les Junies et plusieurs autres communes de la Communauté de communes ne sont toujours pas validées et le seront seulement en juin 2024.

L'acquisition des parcelles a elle aussi été retardée car la loi impose aux propriétaires de faire une étude des sols pour pouvoir vendre. Celles-ci ont été faites et transmises chez le notaire. Nous devrions signer l'acte de vente en début d'année.

A savoir que la loi nous oblige aussi à faire une autre étude des sols pour réaliser la plan d'aménagement du lotissement.



➤ Cœur de village

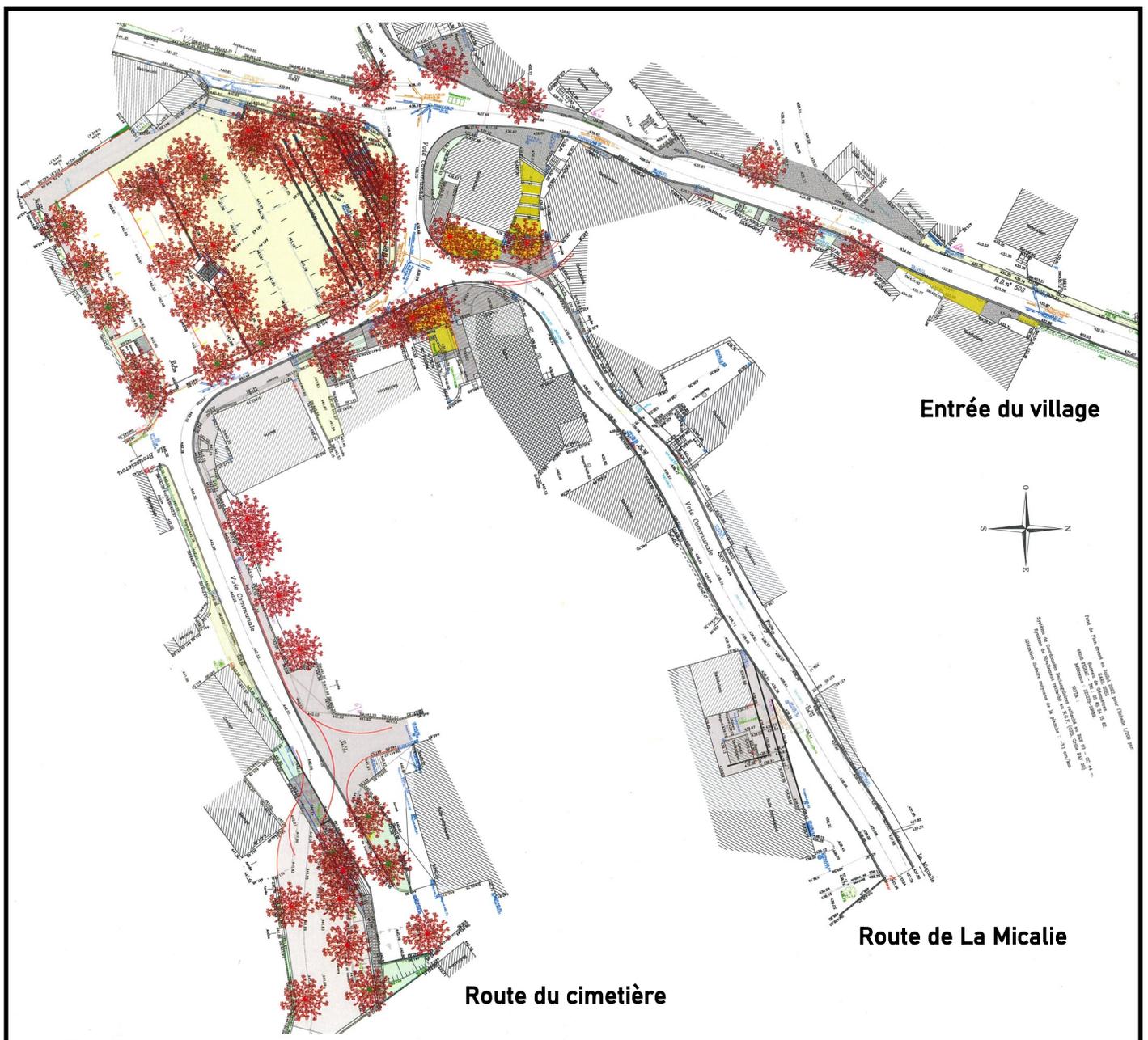
L'opération Cœur de village a été confié à Hélène Forêt architecte paysagiste pour réaménager le centre bourg d'Almont.

Désimperméabilisation des sols sur une grande partie de la place, plusieurs niveaux créés, aménagement végétal en pied de façade de l'entrée du village jusqu'à la salle polyvalente et réfection de la route sous l'église sont à l'étude.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec Mme Forêt, Gétude et la municipalité, une réunion publique le samedi 23 septembre et une rencontre en fin d'année entre la mairie et les différents représentants des associations pour finaliser ce projet commun.

Ce dossier sera présenté à nos partenaires Etat, Région, Département et Decazeville Communauté.

En fonction des subventions obtenues, les travaux commenceront fin 2024 et seront étalés sur plusieurs exercices afin de ne pas fragiliser notre trésorerie.



VOIRIE

➤ Travaux réalisés par l'entreprise

Rouquette TP

Reprise de la chaussée en bicouche :

- route de La Gineste
- route l'Estrade
- Route de Ginouillac à Laborie

Point à temps :

- Entrée de l'entreprise M2A
- Carrefour accès hangar CUMA route de La Molle

Coût = 60 075.60 € TTC



➤ Travaux réalisés par l'entreprise

Patrick Grialou

- Epareuse,
- Purges de L'Estrade et La Gineste,
- Réfection fossé et accotement de La Gineste,
- Dérasage route de La gineste et carrefour de L'Estrade

Coût = 19 745.64 € TTC



LA VIE MUNICIPALE

➤ Visite du Sous-Préfet

Le sous-préfet de l'Aveyron, Christophe Burbaud, a été reçu en mairie le 14 juin. Après avoir présenté notre commune et nos différents projets, une visite de notre village et des infrastructures lui a été faite. Cette rencontre était importante pour l'accompagnement de nos projets.



➤ Visite du Président du Département

Le mardi 1^{er} août, nous avons reçu la visite du Président du département Arnaud Viala, accompagné de Michèle Buessinger et Christian Teulié, Conseillers Départementaux. Un moment d'échanges sur la vie communale et l'activité économique de notre commune a eu lieu. Nos différents projets ont été abordés avec l'assurance de son soutien financier. Les visites des entreprises M2A, Garage GRIALOU et RCI ont clôturé cette matinée. Arnaud Viala était ravi de cette rencontre et agréablement surpris par la dynamique de nos entreprises.



➤ Visite des Conseillers Régionaux

Fin août, Stéphane Bérard et Pascal mazet, conseillers régionaux, sont venus échanger sur nos projets actuels, futurs et la possibilité d'aides financières de la Région.

LA VIE MUNICIPALE

➤ Panneau Pocket

Depuis septembre 2022, la mairie s'est dotée de l'application Panneau Pocket afin de pouvoir communiquer plus rapidement certaines informations. Nous espérons que cette application vous est utile. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il suffit de la télécharger et de mettre notre village en favori.

➤ Recensement de la population

Celui-ci a eu lieu du 19 janvier au 17 février 2023. Après contrôle effectué par l'INSEE, le nombre d'habitants sur la commune est de **458** (dont 21 comptés à part).

	2017	2023
Habitants permanents	460	437
Habitants occasionnels	26	21
Résidences principales	228	205
Résidences secondaires	10	24
Logements vacants	7	27

Outre la baisse du nombre d'habitants (disparition de nombreux de nos aïeux, naissance moins importantes), notre village compte désormais de nombreuses maisons vacantes.

Notre commune est régulièrement sollicitée pour des demandes de location (actuellement tous les logements communaux sont occupés). Des solutions existent sur la rénovation des logements. Les propriétaires de logements vacants qui souhaiteraient réaliser des travaux peuvent se rapprocher de la mairie qui les mettra en relation avec des organismes susceptibles d'allouer des aides à la rénovation.

➤ Foire

Le 13 mai a eu lieu notre foire annuelle. Malgré un temps mitigé la pluie n'est venue nous perturber qu'en début d'après-midi.

Tout le monde avait répondu présent et notre place était bien garnie : Chevaux, vaches, veaux, taureaux, matériels agricoles, motocultures, fleurs et plants proposés par les écoles...sans oublier notre pompe à l'huile !



➤ Téléthon

L'année 2023 n'a pas dérogé à la règle. Lors de notre passage pour la vente de fouaces 'Lou Batistou » les Almontois nous ont bien reçu comme à l'accoutumée.

Les enfants de l'école venus plus nombreux cette année accompagnés des aînés pour parcourir les hameaux de notre commune, nous a permis de récolter la somme de 1 062.78 euros pour le Téléthon.

L'après-midi les marcheurs se sont retrouvés au départ de la place d'Almont pour un circuit autour du village avec un très beau soleil et un froid sec.

Cette journée fût clôturée par un sympathique goûter autour de nombreux gâteaux.



➤ Commémoration du 11 novembre

Nous tenons à remercier Damien Espie pour son engagement en tant que porte-drapeau lors de la commémoration du 11 novembre dernier.

Un vin d'honneur est venu clôturer la cérémonie en présence des habitants de la commune.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale met à disposition toutes sortes de documents pour adultes et enfants : romans, CD, DVD, romans audio, documentaires...

Vous pouvez soit emprunter ces documents soit les lire sur place.

Avec un budget annuel de 500 euros, la bibliothèque vous apporte les dernières nouveautés.

Par manque de temps et de bénévoles, les animations pour enfants n'ont pas eu lieu cette année.

Le défi-lecture pour adultes continue cette année et se jouera en même temps que celui des enfants de l'école le vendredi 28 juin. Le principe est simple et à la portée de tous : Répondre à des questions sur 4 livres lus.

Vous pouvez encore nous rejoindre pour passer une agréable après-midi très conviviale !

Concernant l'inscription, la municipalité a décidé de la rendre totalement **gratuite**.

Venez nous rendre une petite visite

- les mercredis de 8 h 45 à 11 h 45

- 1ers samedis de chaque mois de 10 h à 12 h, tenus par les bénévoles.

LA VIE DE



Frédéric Girodon, directeur de l'école, s'occupe toujours du cycle 3 qui comprend les CE1, CE2, CM1 et CM2, soit 16 élèves. Les 16 élèves de PS, MS, GS et CP sont encadrés par Amélie Lescure l'institutrice et Valérie Griffoulière l'ATSEM.

Les enfants vont à l'école 4 jours par semaine, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis et jeudis de 16 h 30 à 17 h pour les enfants désignés par les instituteurs avec l'accord des parents.

➤ Projets pédagogiques 2024

- ↪ Diverses rencontres avec le 3ème âge
- ↪ Animations rugby
- ↪ Visite de la caserne des pompiers à Decazeville
- ↪ Initiation à l'équitation
- ↪ Chorale des écoles de la Vallée du Lot

➤ Ramassage scolaire

Le service transport est assuré par Decazeville Communauté. Le tarif du ramassage scolaire est de 65 euros par enfant. 9 enfants prennent le bus le matin pour se rendre à l'école et 12 le soir pour rentrer à leur domicile.

➤ Garderie

Le service de garderie est assuré par Valérie Griffoulière. Il est au prix de 1 € le matin et 1 € le soir (payante à partir de 17 h). En 2023, 13 enfants (en moyenne) sont gardés quotidiennement, de 7 h 30 à 8 h 50 et de 17 h 18 h 10.

➤ Cantine

Le service cantine est assuré par Virginie Huc de 12 h 30 à 13 h 50. « Nos invités traiteur » reste le prestataire pour la fabrication des repas.

Depuis septembre 2023, le prix du repas est de 4,75 euros, la part supportée par les parents est de 3,29 euros, le reste, soit 1,46 €, est pris en charge par la mairie.

En 2023, 4 107 repas ont été servis à la cantine (une moyenne de 30 repas par jour).

L' ECOLE

➤ Classe découverte à Paris



Du 15 au 19 octobre, les enfants de l'école d'Almont (du CP au CM2) et les enfants de l'école de Saint Julien de Piganiol sont partis à la découverte de Paris.

Un fabuleux voyage a été concocté par Frédéric et Laurent (instituteurs à Saint Julien).

Au programme : visites du Louvre, de l' Arc de Triomphe, du quartier Montmartre, du musée d'Orsay sans oublier la tour Eiffel et le château de Versailles.

Balades en bateau-mouche, traversée du jardin des Tuileries, descente des Champs Elysées à pied et bien d'autres.



➤ Classe découverte à Laurière

En liaison avec les projets de la classe, les maternelles/CP ont réalisé une classe découverte intitulée « Nature et environnement » au Domaine de Laurière à Villefranche de Rouergue du lundi 20 mars au mercredi 22 mars. Les élèves ont été sensibilisés à l'environnement. Ils ont pu explorer les petites bêtes, découvrir la biodiversité de la haie, partir à la recherche d'empreintes animales, produire des œuvres avec des éléments de la nature... Une expérience riche qui leur a aussi permis d'apprendre autrement et de devenir plus autonome.



➤ Séquence Cirque (septembre octobre 2023)

Ivan Creissel, intervenant, est venu faire découvrir l'activité « Cirque » aux élèves. Ateliers de jongle, d'équilibre, d'expression... étaient au programme. Les enfants ont pu faire une petite représentation de leur travail lors des spectacles de la Saint Martin.





R-Évolution de la collecte des déchets ou la fin de la collecte en porte à porte

Decazeville Communauté a voté la fin du ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte. En cause ? Une taxe de l'État et le coût de traitement des déchets. La mesure a été décidée pour permettre de limiter ces coûts qui seraient amenés à doubler voire tripler ces prochaines années. Chacun devra donc transporter ses sacs de déchets ménagers directement aux conteneurs collectifs situés dans des lieux stratégiques des communes.

POURQUOI CETTE NOUVELLE ORGANISATION ?

"D'abord, au niveau national, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) oblige à une gestion différenciée des déchets autour des 4 flux : biodéchets (voir page 20), verre, recyclable et ordures ménagères", indique Christine Teulier, vice-présidente en charge du service Environnement Cadre de vie.



"Ensuite nous nous devons de contenir les coûts qui auraient été amenés à tripler ces prochaines années, dûs essentiellement à la flambée de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), des coûts de transport et d'enfouissement."

- Distribution de cabas en remplacement des sacs jaunes
- Déploiement évolutif jusqu'en 2027. Consultez le site internet de la Communauté de communes

DES AVANTAGES MALGRÉ LA CONTRAINTÉ

La vice-présidente est consciente que cette nouvelle organisation "demande des efforts d'adaptation", mais elle pointe également les avantages : "Les habitants ne devront plus stocker de sacs poubelles pleins chez eux. Le ramassage des déchets ne dépendra plus du verglas, des pannes de camions poubelles, des jours fériés... Et le trafic routier sera amoindri, avec moins de camions roulant au ralenti dans les rues plusieurs fois par semaine !"

Au fur et à mesure du déploiement des bornes d'apport volontaire, les sacs de déchets ne seront plus déposés sur les trottoirs comme auparavant. Cette nouvelle organisation assure donc une meilleure hygiène et salubrité publique. "Nous comptons sur le civisme de chaque citoyen !"

+
ÉCONOMIQUE

- DE
CIRCULATION

+
ADAPTÉE

+
ÉCOLOGIQUE

- DE
NUISANCES

+ DE
SALUBRITÉ

COMMUNAUTÉ



Un point d'apport volontaire sera composé d'1 à 3 bornes pour :

- les ordures ménagères résiduelles (dépôt en sac)
- les emballages et papiers recyclables (dépôt en vrac)
- les emballages en verre si le site est déjà équipé.

DÉCHETS & ENVIRONNEMENT

DÉPLOIEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Pour trier toujours plus et mieux, le déploiement des PAV sera réalisé de manière progressive et cohérente sur tout le territoire de la Communauté de communes avec une **priorisation sur les secteurs en porte à porte** afin d'optimiser les coûts (voir carte ci-dessous). Decazeville centre et le reste du territoire seront déployés entre 2025 et 2027.

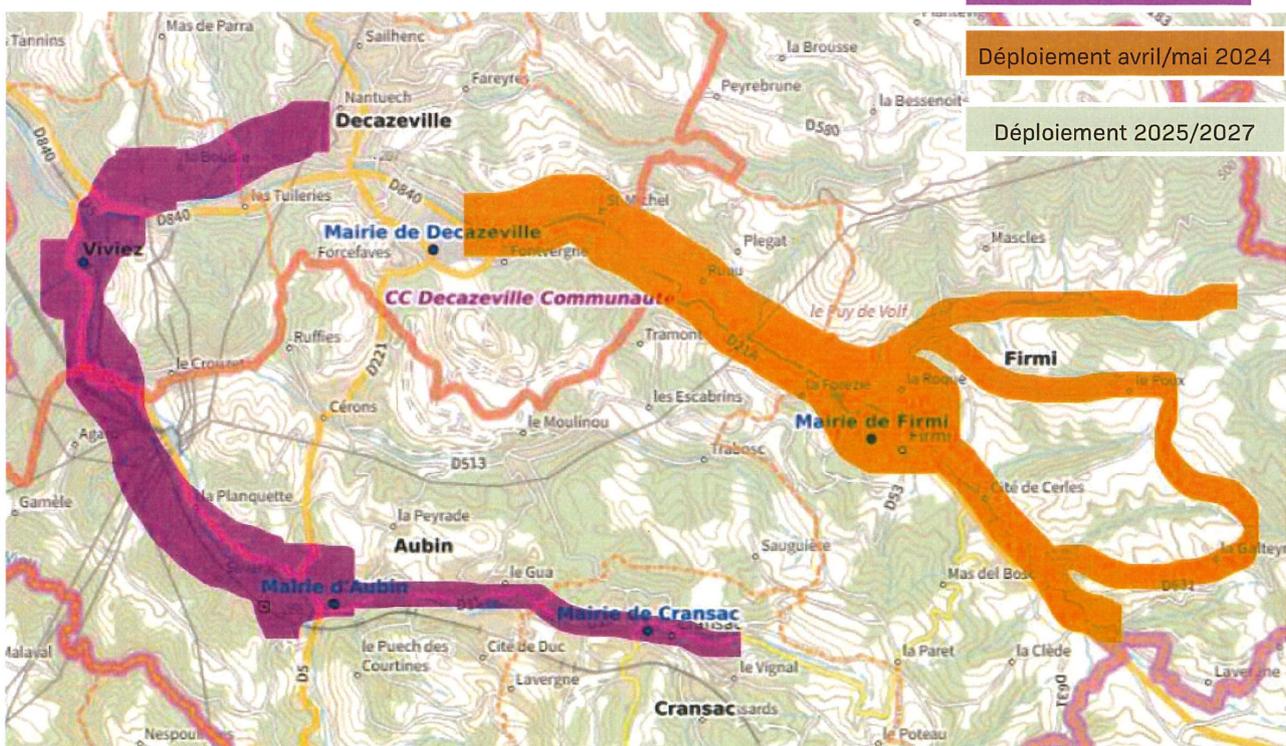
Les habitants concernés recevront un **courrier précisant la date de démarrage** de ces nouvelles modalités de collecte dans leur secteur avec un plan leur précisant les PAV les plus proches.

Retrouvez le déploiement des points d'apport volontaire sur la carte interactive



DISTRIBUTION DE CABAS

Afin de stocker et de déposer les emballages et papiers recyclables plus aisément, un cabas sera distribué début 2024 à chaque foyer.



Le vélo c'est la liberté, « L'essayer c'est l'adopter »



Engagée dans la transition écologique, Decazeville Communauté développe des actions en faveur des mobilités à vélo pour remplacer la voiture sur les trajets courts du quotidien.

Grâce au soutien de l'Etat et l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO2 et de l'Europe via le programme FEADER, Decazeville Communauté donne ainsi un véritable coup de pédale en lançant notamment son service public de location longue durée de vélos électriques « Mobivélo ».

FAIRE DU VELO UN VERITABLE MOYEN DE DEPLACEMENT DU QUOTIDIEN

Un schéma opérationnel des aménagements cyclables est en cours de réalisation sur les 12 communes du territoire en vue d'approfondir le schéma modes doux de 2010 et de permettre aux communes de rentrer dans la phase opérationnelle des travaux.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, Decazeville Communauté expérimente un service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) avec une flotte de 30 vélos en location longue durée. Tous les vélos ont été loués dès la 1^{ère} semaine et 30 personnes sont sur liste d'attente. L'objectif est de permettre aux habitants de tester les déplacements du quotidien à vélo (travail, études, démarches...).

Projet issu d'une concertation locale avec les entreprises, les partenaires sociaux et les élus du territoire.



Pourquoi ?

Le vélo à assistance électrique est un mode de déplacement :

- Efficace : 1/4 d'heure de vélo = 6 km !
- Economique : Loué 30€ par mois (15€/mois sous conditions)
- Disponible chez soi à toute heure, pour tous les trajets.
- Bon pour le moral et la santé : du bonheur au quotidien !
- Ecologique : doux pour le climat.

Combien ça coûte ?

Le tarif public est de 30€/mois avec un engagement d'un mois minimum. Le paiement se fait par prélèvement bancaire.

- Si vous êtes salariés, vous pouvez faire valoir auprès de votre employeur le droit au remboursement de 50% de votre abonnement de location mensuelle (article L.3261-2 du Code du travail).
- Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800€/mois, les élus ont voté une tarification solidaire avec l'application d'une réduction de 50% sur le tarif public.

Comment fait-on pour s'inscrire ?

La demande location se fait en ligne sur le site de www.decazeville-communauté.fr

Les vélos seront mis à votre disposition sur rendez-vous uniquement à l'Atelier du cycle, 27 Rue Gambetta à Decazeville.

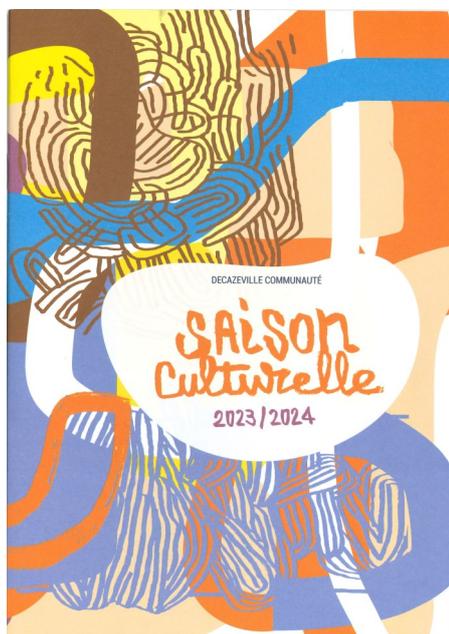
L'expérimentation de ce service se fera sur 7 mois jusqu'en Mars 2024. Au vu des résultats, le service et les modalités de locations pourront être revues.



Pour ses actions, Decazeville Communauté a reçu pour la 2^{ème} année le Label Ecomobilité délivré par les services de l'Etat – DDT de l'Aveyron et de l'ADEME.

Ce label permet de mettre en avant l'engagement des territoires en faveur des modes de déplacements plus écologiques en proposant des solutions alternatives au « tout voiture ».

➤ Calendrier des animations



Le service culture de Decazeville Communauté nous prépare tout un programme avec des spectacles, des concerts ou des expositions pour toute l'année. Afin d'étendre la culture dans le milieu rural, certaines animations ont lieu dans nos villages. Ils sont tous recensés dans un livret appelé « Saison culturelle ».

En plus du livret annuel, tous les 2 mois, un dépliant recensant toutes les festivités de chaque village est édité.

Ces deux documents sont à votre disposition dans les mairies et offices de tourisme.



ATELIER NUMERIQUE

5 ateliers de 2h

ALMONT LES JUNIES (à l'école)

Venez vous initier au numérique:
Apprendre à utiliser l'outil informatique, à naviguer sur le web, à faire ses démarches en ligne, à créer et utiliser sa boîte mail, à utiliser les réseaux sociaux...
Animé par Denis Moulin

Les mercredis 4, 11, 18, 25 octobre et 8 novembre 2023
de 14h à 16h

5€ LES 5 ATELIERS - SUR INSCRIPTION AU 05/65/47/96/73

CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION LOCALE
DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ
4 PLACE CARROU, 23300 DECAZEVILLE
TEL. 05 65 47 96 73

➤ Atelier numérique

Afin de se familiariser avec l'informatique ou bien pour approfondir ses connaissances, un atelier numérique a eu lieu 5 mercredis pendant 2 heures. A l'initiative de Decazeville Communauté, cet atelier s'est déroulé dans la salle informatique de l'école et a accueilli 7 personnes.

➤ Concert de Salomé Leclerc à Almont le jeudi 7 décembre 2023

Suite à des travaux dans la salle Yves Roques, nous avons pu accueillir un concert organisé par la commission culture de Decazeville communauté dans notre salle d'Almont les Junies.

Un concert rock folk qui a permis aux personnes présentes de découvrir Salomé Leclerc une jeune québécoise qui a su faire partager sa passion avec le public.

Le concert terminé elle s'est rendue disponible pour échanger avec ses fans et a dédié son dernier album en toute simplicité.



LE MOT DES

Almont Festivités

L'année 2023 se clôture et il est temps de revenir sur les événements marquants de cette année.

2023 a commencé en beauté avec le retour de la 32ème édition de la soirée Stockfish. Vous avez été 500 à fouler la piste de danse et à déguster notre plat traditionnel. Cette édition est revenue sous un nouveau jour avec l'apparition d'un apéritif chantant, l'occasion de renouer les liens entre les générations.

S'en est suivi le Bal de Pâques, un événement qui rassemble petits et grands autant lors de l'apéro concert que lors du bal en lui-même. Cette soirée festive avec musique et danse connaît toujours autant de succès avec ses 1050 entrées. Célébrée sous un temps pluvieux, la foire agricole organisée par toutes les associations du village a su contenter les exposants et les curieux avides de découverte. Exposition de matériels agricoles ou d'animaux, cet événement est signe de journée conviviale dans la bonne ambiance.

Le mois de juillet a été marqué par la célèbre fête du blé. Pour cette édition le programme est resté similaire à l'édition passée, animée par des apéros concert, battage à l'ancienne et repas champêtre. Le bilan reste le même, du soleil et de la bonne humeur rythmée par les sons des guitares et des pas de danses.

Ensuite, en Septembre, pour remercier tous les bénévoles d'Almont Festivités, le bureau a organisé son assemblée générale au Bowling du Rouergue à Rodez. 60 d'entre nous étaient présents pour faire le point sur les animations passées et celles à venir. A cette occasion, le bureau a changé de visage avec la venue de Edmond Domergue et Marie Cavaignac, respectivement trésorier et secrétaire adjointe.

Enfin, la Saint Martin a clôturé l'année 2023 avec un bilan positif. Cette fête d'hiver qui mélange apéro concert et spectacle théâtral est l'animation traditionnelle qui marque le mois de novembre.

L'année 2023 est une grande réussite. La cohésion et la participation des nombreux bénévoles font la réussite des animations de notre village. C'est pour cela que nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre contribution et votre fidélité.

L'ensemble des membres du bureau vous remercie pour cette année écoulée et vous souhaite une bonne et heureuse année 2024. Nous avons hâte de vous retrouver pour de nouvelles aventures.



ASSOCIATIONS

Foyer des Jeunes

2023 a été marquée par la continuité de ce qui avait très bien marché en 2022 : les diverses animations réalisées par les membres du foyer au sein du village. Cette année, a commencé par la foire où les jeunes du village ont animé le déjeuner aux tripoux. Les jeunes déambulent entre les tables pour proposer le célèbre jeu de la saucisse, une occasion rêvée pour consolider les liens entre les générations. Ensuite lors de la fête du blé, les jeunes du village ont animé une tombola avec de nombreux lots à gagner. Nous tenions à vous remercier pour votre générosité, ainsi que les adhérents pour leur bénévolat lors de ces animations estivales.

Cette année, le bureau a investi dans le remplacement d'anciens équipements tel que le frigidaire.

Comme chaque année, le foyer des jeunes d'Almont les Junies ouvre ses portes à une nouvelle génération. Cette fois-ci c'est au tour des jeunes nés au cours de l'année 2010 de prendre part à la vie du foyer. Pour bénéficier de ce lieu de convivialité, une cotisation de 10 euros est demandée lors de votre première entrée. Nous invitons alors les concernés à se manifester afin de pouvoir profiter de ce lieu de rencontre !

De plus, nous tenons à rappeler qu'il est simplement demandé aux adhérents de respecter ce lieu.

Cette année a été aussi marquée par le changement de bureau au sein de l'association, tous les adhérents remercient ce qu'ont fait Faustin Domergue, Marie Cavaignac et Julia Trayssac. Ils sont donc remplacés par :

Président : Romain TRAYSSAC

Trésorière : Arthur GRIALOU

Secrétaire : Louison JOFFRE

Comité FNACA



Dimanche 19 mars, Cérémonie au Monument aux Morts pour le 61^{ème} anniversaire.



Prochain rendez-vous de commémoration le dimanche 17 mars 2024, suivi d'un déjeuner au restaurant pour les adhérents.

Association des Parents d'Elèves

Présidente-Co : Julie Joulia –Mélanie Tessier

Trésorière-Co : Julia Costes–Lucie Bonneviale

Secrétaire-Co : Florian Delbosc –Elodie Joulia

Membres : Émilie Causse, Benoît Dalmon, Cynthia Delpuech, Stéphanie Dalmon, Murielle Derruau, Christophe Jourd'hui, Bérengère Rols.

L'Association des Parents d'Elèves organise différentes manifestations afin de financer les différentes sorties scolaires.

Dans le mois d'octobre, les élèves du CP au CM2 ont d'ailleurs pu en profiter pour visiter Paris et d'autres sorties sont à prévoir pour nos Almontois au cours de l'année.

Les manifestations réalisées :

Le concours de belote : Le Casse croûte -soupe au fromage et/ou assiette de charcuterie à 19h comme l'année précédente suivi du concours.

La Fête de Noël : Vente de sapin, petite nouveauté cette année la fête de Noël a été élargie jusqu'en fin de soirée afin de profiter des différentes animations (activités manuelles-maquillage, contes pour enfant promenade à dos d'âne, élection pull moche et bien d'autres). Un marché de Noël avec différents exposants tout le long de cette journée. Une restauration sur place avec soupe au fromage, gâteaux préparés par les parents, vin chaud et bien sûr la venue du Père Noël !!

Les manifestations à venir :

Quine: Dimanche 21 Janvier 2024 à 14h.

La vente des fleurs le jour de la foire: Samedi 18 ou 25 mai 2024.

Apéro Concert en fin d'année scolaire: Samedi 8 juin 2024.

Le petit mot du bureau :

Nous souhaitons remercier les instituteurs, Valérie, Virginie ainsi que tous les intervenants de l'école pour leur présence et leur soutien au travers des manifestations que nous mettons en place tout au long de l'année.

Merci aux associations du village, à la mairie et employés communaux qui mettent à notre disposition salles et matériel nécessaires à la réalisation de nos différentes festivités.

Merci à Almont Festivités d'avoir contribué à la prise en charge de l'intervenant du cirque pour le spectacle de la Saint Martin.

Merci aux entreprises et commerçants pour leurs dons, nous permettant de mener à bien nos manifestations!

Merci à tous les parents d'élèves pour leur implication!

Un énorme merci à vous tous! Pour votre soutien et votre participation toujours aussi chaleureuse! Sans vous, tout cela ne serait pas possible !

Club des Aînés

Le club est toujours plus que jamais très actif.

Le début d'année a commencé avec le concours de Belote le 07 Janvier en réunissant 30 équipes. La soupe au fromage proposée à tous, est servie vers 19H avant le concours. Celui-ci s'est terminé avec un traditionnel dix de Der vers minuit 30.

Le Goûter crêpes du 24 Janvier, offert par le club, fut une après midi de détente très animée de papotages, régalades, bien appréciés de chacun.

A suivi le quine du 05 Février. Restant une institution au club il a rassemblé de nombreuses personnes. De très jolis lots étaient encore au rendez-vous sur le déroulement de 21 parties. Un grand merci à toutes les personnes et les commerçants qui ont participé.

Puis le club a ensuite réuni ses Adhérents le 02 Avril pour son Assemblée Générale autour d'un bon repas pour faire le bilan annuel. L'après-midi fut animée par le groupe "La Pastourelle" qui nous a enchanté durant près de 2 heures avec ses danses en costumes folklorique au son des Cabrettes et des Accordéons.

Les Dicos d'Or du secteur 8 se sont déroulés cette année à Almont le 11 Mai. Les adeptes de l'orthographe au nombre de 23 participants se sont exercés sur un texte de Marie-Louise VAISSIERE "La Fête du Cochon". Ce fut encore un bon moment enrichissant.

Puis est venu le 08 Juin avec la Fête des Mères et Pères où 68 adhérents ont apprécié le goûter amélioré animé par un duo Toulousain avec ses chansons rétro offert par le club.

La sortie du printemps le 20 Juin a eu lieu en Corrèze avec la visite de la biscuiterie "Limouzi-Saveurs" à Objat : Repas du midi au restaurant de l'hippodrome, et découverte du château de Pompadour et de ses Haras.

Après les vacances d'été où s'est déroulée notre traditionnelle fête du blé au bourg, nos activités reprennent avec une sortie en co-voiturage organisée au château de Bournazel et de ses jardins le 28 Septembre : repas du midi au restaurant "Le Racanel" et après-midi découverte du Conservatoire de la Châtaigne de Rignac pour tout savoir sur ces arbres.

Le 07 Novembre s'est déroulée notre Grillée de châtaignes, où les enfants sont venus nous chanter des chansons sur Paris suite à leur visite à la capitale avec l'école, et les jeux de société ont ponctué cette après-midi conviviale.

Pour terminer l'année, le repas de Noël prévu le 22 Décembre clôture l'année. Nous recevons le Père Noël tant attendu par les enfants. Une grande majorité des adhérents sont présents et applaudissent chaleureusement nos bambins qui nous ont distrait en chansons. Rencontre inter générations importante, nécessaire et apprécié de tous. Le club offre le goûter et les friandises aux enfants dans une ambiance de fête.

Les après-midi de chaque vendredi est consacrée aux jeux, vous pouvez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Le club des Aînés est aussi investi pour la préparation des pompes à l'huile dans les différentes manifestations festives au cours de l'année ainsi que la tournée dans la commune pour le Téléthon.

Le club remercie également les Mamies qui au cours de l'année confectionnent des couvertures pour les personnes qui ont besoin de chaleur et de réconfort.

Les membres du bureau sont très investis et ne comptent pas leur temps pour votre plaisir. A très bientôt pour de nouvelles aventures, et en attendant, prenez soin de vous !



Société de chasse

Suite à la démission du bureau, un nouveau bureau constitué à part égale de chasseurs et d'agriculteurs a été constitué dans le but de collaborer au mieux pour la chasse des sangliers.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Co-présidents : Yvan Andrieu, Jean-Philippe Cerles

Co-trésoriers : Yves Lacombe, Thierry Domergue

Co-secrétaires : Benoit Dominice, Christel Griffoulière

Membres : Gaël Domergue, Michel Rouffet, Clément Calvet

En ce début de saison , il a été prélevé 100 sangliers.

Les prochains évènements sont le quine du 17 décembre et le repas au ruisseau réunissant les chasseurs, leurs amis et leur famille.

Union Sportive des Rives du Lot (USRL)



L'USRL tire un bilan positif de la saison écoulée.

L'école est en pleine vitalité, le nombre de licenciés se maintient voir progresse légèrement, 97 pour la saison 2022-23 et 102 pour 2023-24. Les éducateurs sont toujours aussi engagés et passionnés pour transmettre leur passion du foot aux enfants. Yazide Hattoum reste à la tête de cette équipe éducative avec le soutien de Yannick Lombart, président de l'école. De nombreuses manifestations ont eu lieu dans les diverses communes appartenant à l'école : un quine à St Parthem, deux concours de belote sur Port d'Agrès et sur Agnac ; une soirée dansante avec Aligot/saucisse sur Livinhac-le-Haut et un cabanou sur Boisse-Penchtot en fin de saison. Pour la première fois, l'école s'est lancée dans la vente de calendriers à l'effigie du club. C'est grâce à ces manifestations que les enfants peuvent apprendre le foot à moindre coût et participer à des sorties pédagogiques (sortie cinéma à Noel avec goûter, un week-end tournoi de foot et activités de plein air pour les U17, sortie match pour voir Rodez en ligue 2...). La 2^{ème} édition du stage de foot lors des vacances d'hiver demeure un événement marquant de la saison et ce fut une réussite avec 73 inscrits contre 58 pour la première édition. L'école fonctionne grâce aux éducateurs, aux enfants, aux bénévoles membres du bureau et de la commission festivité mais aussi grâce aux municipalités membres, en mettant à disposition les structures nécessaires : stades, gymnases, salle des fêtes pour les manifestations et l'USRL les en remercie chaleureusement. Les sponsors permettent aussi de réaliser tous ces projets. La saison 2023-24 s'inscrit dans la lignée de la saison 2022-23, les manifestations seront reconduites dans les communes, les dates sont déjà fixées et de nouveaux projets sont à venir !

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Yazide Hattoum (06.89.09.13.39) ou Yannick Lombart (06.75.06.74.18) ou encore par mail us.rives.du.lot@gmail.com .

Echos de la Mérienne d'Olt Football Club



La dernière assemblée générale du club du mois de juin a vu Alain Aubréjac arrêter la co-présidence qu'il occupait depuis la création de la MOFC en 2017. C'est Lenny Grenier de Saint Parthem qui prend la suite. François Cauffet de Grand Vabre remplace Aurélien Iches au secrétariat.

Le nouveau bureau se présente donc comme suit:

Présidents: Lenny Grenier , Lilian Grialou
Secrétaires: Damien Bonnal, François Cauffet
Trésoriers : Benoît Cabrol, Sébastien Destruel

Responsable sportif : Jonathan Bertrand
Responsable équipe 1 : Alain Lavergne, Patrick Bernard
Responsable équipe 2 : Jean Louis Douget, Matthias Derruau

Responsable festivités et sponsoring : Fanny Domergue
Responsable des stades : Jean-Marc Domergue

La MOFC augmente cette année son nombre de licenciés et compte à ce jour 58 joueurs , 21 dirigeants ainsi que 2 arbitres.

La dernière saison 2022/2023 a vu notre équipe 1 afficher un bilan mitigé avec un très beau parcours jusqu'en quart de finale de coupe d'Aveyron perdu à Flagnac contre La Primaube mais aussi une relégation en départementale 3 en fin de saison dans laquelle elle joue actuellement le haut de tableau.

Notre équipe 2 s'est maintenue en départementale 4 , elle devrait en faire de même cette année avec un effectif plus étoffé.

Le club remercie la municipalité pour la rénovation des vestiaires avec carrelage de douches , peintures et bancs refaits à neuf.

Il vous remercie aussi de votre générosité lors du passage des calendriers ainsi que votre présence lors de nos différentes manifestations : déjeuners, quines etc...

L'ensemble des joueurs et dirigeants de la MOFC vous souhaitent une très bonne année 2024.



Equipe 2

INFOS SECRETARIAT

➤ PAPIERS - CITOYENNETE

Le site officiel de l'administration française « Service-Public.fr » permet d'obtenir de multiples renseignements sur les démarches administratives à effectuer pour chaque citoyen.

Certaines peuvent s'effectuer directement en ligne mais vous avez toujours la possibilité d'obtenir les documents en mairie. Quelques exemples :

1/ Carte Nationale d'Identité (CNI) :

Les demandes de carte nationale d'identité (CNI) doivent être effectuées auprès de communes spécialement équipées. La mairie d'Almont ne dispose plus de dossier papier. Dans notre secteur, les communes sont : Capdenac Gare, Decazeville, Marcillac, Rodez ou Villefranche de Rouergue. **En ce qui concerne la commune de Decazeville, il est nécessaire de prendre rendez-vous (05.65.43.87.00).**

2/ Recensement du citoyen

Le recensement militaire est obligatoire à partir de 16 ans pour l'appel à la journée défense et à la citoyenneté. Il faut se présenter en mairie le mois d'anniversaire muni du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée. C'est un document officiel nécessaire jusqu'à l'âge de 17 ans pour s'inscrire dans les auto écoles et jusqu'à 18 ans pour tout examen du ressort de l'Etat.

A partir de cette inscription, l'INSEE est informé et vous inscrira officiellement dans le répertoire national. A vos 18 ans vous serez donc inscrit d'office sur la liste électorale de la commune que vous aurez déclaré comme domicile, sans aucune autre démarche à accomplir. La carte d'électeur vous sera envoyée à votre domicile.

3/ Elections européennes

Dimanche 9 juin, les Français devront élire 79 euro-députés dans le cadre des élections du Parlement européen. Vous pouvez vous faire inscrire sur liste électorale jusqu'au 26 avril 2024 en mairie. La mairie d'Almont compte 372 inscrits (cette année 13 inscrits de plus et 13 radiés en moins).

➤ URBANISME

Au cours de l'année 2023, 2 permis de construire ont été délivrés par Monsieur le Maire pour la construction d'une pergola et des travaux sur construction existante.

De plus, 10 déclarations préalables de travaux ont été déposées en mairie et acceptées par M. le Maire. Celles-ci avaient pour objet la modification de façades ou d'ouvertures, la création d'un mur de clôture et d'un portail, d'un abri terrasse, le changement de menuiseries, ou la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) seront de préférence déposées sous forme numérique au sein des communes adhérentes au centre instructeur de Rodez Agglomération, dont fait partie Almont les Junies.

Vous devez vous connecter via gnau.rodezaggllo.fr et suivre les instructions. Après avoir enregistré votre dossier sur le GNAU, la commune sera alors informée du dépôt du dossier sur son territoire. Toutefois le dépôt sous format papier reste possible.

➤ GESTION DES SALLES ET PRET DU MATERIEL

Le secrétariat de mairie a en charge la gestion des salles ainsi que le prêt de certain matériel. Pour une location de salle, il vous sera demandé une attestation d'assurance responsabilité civile et un chèque de caution. Un état des lieux avant et après utilisation de la salle sera effectué avec un employé communal aux heures ouvrables de la mairie avec prise de rendez-vous au préalable. Le matériel (tables et chaises) sera prêté sur demande et préparé par le personnel de la commune. L'entretien de la salle, de la cuisine ainsi que des toilettes, est obligatoire. Cela vaut pour toute location, qu'elle soit privée ou associative !!! (belote, répétitions, danses, réunions diverses ...)

Le conseil municipal se réserve le droit d'ajuster ou de réviser les tarifs selon l'utilisation et le respect du matériel et des biens mis à la disposition des usagers.

* Tarifs de la salle sous la mairie :

	Personnes résidentes sur la commune	Personnes extérieures à la commune
	Tarif journée	Tarif journée
Non chauffée	70 €	150 €
Chauffée	90 €	180 €

* Tarifs de la salle polyvalente :

	SALLE		DEMI-SALLE	LOCATION A BUT LUCRATIF
	Résidant sur la commune	Non résidant	Résidant sur la commune	
1 jour	200 €	330 €	150 €	1200 € par jour
2 jours	300 €	510 €	250 €	
Jour supplémentaire	35 €	60 €	35 €	
CUISINE	70 €			70 € par jour
CHAUFFAGE + ELECTRICITE	selon relevé de la consommation			
CAUTION	<u>Chèque</u> : 400 €			

* Prêt de matériel :

Les habitants de la commune ont la possibilité de demander le prêt de matériels dont disposent la mairie et les associations. La liste en est la suivante : grand thermos, grandes gamelles, corbeilles à pain, trancheurs à pain, couverts, bouteilles de vin, spots + rallonge, déco de table, parasols, tables, bancs, chaises (sur sol dur).

- ↳ Une caution sera demandée à chaque emprunt (100 € pour les parasols et 50 € pour le petit matériel).
- ↳ Les associations de la commune n'entrent pas dans ce cadre-là et peuvent utiliser le matériel.
- ↳ Les associations de la commune restent prioritaires par rapport aux personnes privées.
- ↳ Comme par le passé, le prêt de matériels entre comités voisins se perpétue gracieusement.

INFOS DIVERSES

➤ DETENTE (Renseignements à la mairie)

- **Danses traditionnelles** : Pour ceux qui souhaiteraient se divertir et passer un moment convivial , un atelier de danses (traditionnelles et initiation rock) a lieu le mercredi à 20 h 45 dans la salle sous la mairie (d'octobre à mars)
- **Yoga** : Tous les jeudis à 20 h salle sous la mairie
- **Taïchi / Qi jong** : Lundi de 9 h à 10 h 30 et mardi de 18 h à 19 h 30
- **Pétanque** : Uniquement l'été, tous les vendredis soirs, au parking du stade

➤ DEFIBRILATEURS

Rappel : Sur notre commune, deux défibrillateurs sont accessibles 24 h / 24 h. Ils sont utilisables par toutes personnes formées ou non aux gestes des premiers secours. En cas de nécessité, il suffit d'ouvrir le capot (assez difficile) puis d'allumer le défibrillateur et de vous laisser guider.



Aux vestiaires du stade



Dans le couloir sous la mairie

➤ FIBRE

La fibre est arrivée dans notre commune et vous êtes peut-être éligibles. Vous pouvez contacter les différents opérateurs.

➤ PRET A POSTER (en vente à la mairie)



L'unité = 0.90 €
10 enveloppes = 8.70 €
100 enveloppes = 72 €

➤ FIN DE LA DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Nous vous informons que Decazeville Communauté ne distribuera plus les sacs poubelles jaunes et noirs à partir de 2024 .

Un cabas réutilisable sera distribué afin d'acheminer les déchets plastiques vers les colonnes de recyclage dans les points de collecte.

ETAT CIVIL 2023

Ils sont nés

- Le 27 janvier, **Marcelin DERRUAU** de Muriel et Matthias DERRUAU, domiciliés à La Gineste
- Le 23 mars, **Léon CERLES** de Cynthia DELPUECH et Guillaume CERLES,
domiciliés aux Clémenties
- Le 20 juillet, **Trévor PUECHAGUT** de Gaëlle MATHIEU et Fabien PUECHAGUT,
domiciliés à La Beisserette

Ils nous ont quittés

- Le 16 janvier, **Robert LACOMBE**, domicilié à L'Etoile
- Le 29 janvier, **Georgette ARNAUD née REY**, domiciliée à L'Hom
- Le 4 février, **Roger DALMON**, domicilié à Rodeis
- Le 19 février, **Gabriel JOULIE**, domicilié à Aumont
- Le 10 mars, **Roger ROUQUETTE**, domicilié à La Molle Basse
- Le 22 mars, **Zélia COUDERC née ANGLARES**, domiciliée à Les Clémenties
- Le 4 juin, **Marie Thérèse TRAYSSAC née PORTAL**, domiciliée Le Bourg
- Le 30 juin, **André CAVAINAC**, domicilié Le Bourg
- Le 24 septembre, **Lucien ROMIGUIERE**, domicilié à Ginouillac
- Le 6 octobre, **Marcelle PHALIP née ROUQUETTE**, domiciliée à L'Hom
- Le 9 octobre, **Georges MAFFRE**, domicilié à La Sentorie

Ils se sont unis

- Le 27 mai, **Marie Thérèse PORTAL et Jean-François TRAYSSAC**, domiciliés Le Bourg
- Le 12 août, **Stéphanie SOBOUL et Benoît DALMON**, domiciliés à Mazac
- Le 12 août, **Julia CHAMBAUD et Bertrand COSTES**, domiciliés à Artiguettes

Ils se sont pacés

- Le 21 octobre, **Magguy ANSELIN et Michel PAQUET**, domiciliés à Planèze

Les entreprises de notre commune

	CANTEMERLE Véronique	Assistante maternelle agréée.	Mazerac 06.75.25.31.19
	CARRELAGE CAPITANO - CAPITANO Anthony	Carrelage. Faïence.	Noux 06.32.85.63.48
	Cœur d'Aveyron (Groupe Gozoki) Responsable du site : Anne-Sophie Guillerme	Atelier agroalimentaire : Fabrication de produits régionaux	L'Etoile 05.65.64.15.99
	CROUQ PRESTATIONS - ROUQUETTE Clément	Location de matériel TP et agricole.	La Molle Basse 05.42.70.55.62
	Garage Grialou Lilian et Gérard Grialou	Réparation et vente de véhicules et motocultures. Location de véhicules légers et utilitaires.	L'Etoile 05.65.64.04.44
	GATARD Hélène	- Professeur de Tai chi chuan et Qi Gong - Thérapeute en médecine chinoise	Les Combettes 06 71 96 57 31
	AGRI-TP	Travaux publics et agricoles.	Noux 06.75.05.37.85
	La Fabrique Aveyronnaise Béregère Rols et Julien Léocadio	Fabrication de plats cuisinés.	L'Etoile 05.65.64.10.41
	LAGRIFFOUL Gwenaël	Peinture en bâtiment et revêtement de sol	Ginouilhac 06.40.25.23.02
	L'atelier de Mel - VIEGAS Mélanie	Tapissier décorateur Mel.viegas@hotmail.com	Ginouilhac 06.69.33.17.94
	MAREY Dominique	Réflexologie plantaire	La Plane 06.79.77.30.78
	MESCOLINI Alice	- Macramé et poterie - Ateliers sur demande	Noux 06.50.48.04.64
	M2A Laurent Cerles	Réparations et vente de matériels agricoles, Charpente métallique et serrurerie	L'Etoile 05.65.64.04.34
	RCI (groupe Vincent)	Fabrication de bennes de camions. RCI travaille pour les transporteurs et artisans.	L'Etoile 05.65.64.09.22
	ROUQUETTE Didier	Maçonnerie, carrelage	Mazerac 05.65.64.10.38
	SAS EVENTS & DRINKS12	Location de tireuse à bière, tente de réception, vente bière et vin...	La Molle Basse 05.42.70.55.62
	ZENONI Pier Paolo et Victoria	Les ânes de Monédiès, promenade, randonnée...	Les Breffinies 06.33.30.44.78

Cette liste a été réalisée en fonction des éléments dont nous disposons.

Si vous souhaitez y figurer dans le prochain bulletin, merci de vous rapprocher de la mairie.

Numéros utiles

Mairie (accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h).....	05.65.64.04.76
Ecole	05.65.64.05.54
Pompiers	18
SMUR	15
Centre Hospitalier Decazeville	05.65.43.71.71
Gendarmerie	05.65.43.80.95
Préfecture	05.65.75.71.71
Sous-préfecture	05.65.65.11.00
Decazeville Communauté	05.65.43.95.00
Service des eaux	05.65.43.90.90
Office du tourisme et du thermalisme de Cransac	05.65.63.06.80
Transport à la demande Decazeville Communauté	05.65.43.95.20
(2€ l'aller, 2 € le retour)	
Déchetteries	
La Sole à Flagnac	09.67.87.41.38
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30	
Samedi de 8 h à 12 h	
Le Montet à Aubin	05.65.43.48.76

À vos agendas !

Dates connues à ce jour

- Dimanche 21 janvier: Quine de l'Association des Parents d'Elèves (APE)
- Samedi 27 janvier: Spectacle, interprété par la Portet Musicale
- Dimanche 4 février: Quine du Club des Aînés
- Samedi 2 mars: Soirée stockfish, organisé par Almont Festivités
- Dimanche 31 mars: Déjeuner aux tripoux de la Méridienne / Bal de Pâques, organisé par Almont Festivités
- Samedi 18 ou 25 mai: Foire agricole, organisée par la mairie et les associations
- Samedi 8 juin: Apéro-concert de l'APE
- Vendredi 28 juin: Défi-lecture pour les adultes, organisé par la bibliothèque
- Samedi 10 et dimanche 11 août: Fête du blé, organisé epar Almont Festivités
- Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 novembre: Fête de la Saint Martin, organisée par Almont Festivités
- Début décembre: Journée de Noël, organisée par l'APE

Mairie d'Almont les Junies

Le Bourg - 12300 ALMONT LES JUNIES

Tél : 05.65.64.04.76

Mail : mairie-almont.les.junies@wanadoo.fr